

VILLE DE BELLE-BAIE SESSION DE TRAVAIL COMPTE RENDU

Le 7 février 2023

18 h 30

Salle de réunion à l'édifice municipal de Beresford

Présents / présentes :

D. Guitard, maire

J.-G. Grant, maire suppléant

R. Arseneau, conseiller

O. Dilhac, conseiller

C. Doucet, conseiller

G. Frenette, conseiller

M. Larivière, conseillère

Annik Noël, conseillère

J. Olivier, conseiller

P. Fongemie, directeur général

W. St-Laurent, greffière municipale

M. Courtin, directrice des Services administratifs et

Initiatives corporatives

M.-A. Godin, directeur Services aux citoyens

1. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts

2. PRÉSENTATIONS :

2.1. Arrêté de construction par Véronique Proulx, Directrice du service de l'urbanisme

Madame Proulx fait une présentation, aux membres du conseil, sur le nouvel arrêté de construction qui est proposé. Elle informe le groupe que l'arrêté est exigé par la nouvelle Loi sur l'administration du code du bâtiment.

Elle explique la nouvelle tarification suggérée et aussi la possibilité d'ajouter des amendes pour des infractions.

2.2. Processus de zonage et de dérogation par Véronique Proulx, Directrice du service de l'urbanisme

Elle a fait un survol du processus de zonage et de dérogation. Elle a également mentionné que les membres du conseil doivent sélectionner quatre citoyens pour siéger sur le comité du CRU.

Madame Proulx quitte la réunion.

Après discussion c'était le consensus des membres du conseil d'accepter les frais de permis de construction comme présenter et de supprimer les frais de dépôts, mentionnés dans l'annexe 1.

Le groupe est d'accord d'implémenter des infractions et amendes comme mentionnés dans l'annexe 2, cependant les critères des amendes doivent être bien détaillés dans une politique fait par la CSR.

Les membres du conseil consentent d'uniformiser les frais de zonage. Ils sont en accord de changer le coût à 1 500\$, celui qui est déjà en vigueur dans les anciens DSL. Un nouvel arrêté avec les changements sera présenté au conseil.

3. DIRECTEUR GÉNÉRAL

3.1. Proposition de politique – P2023-01 – Politique pour un milieu de travail respectueux

C'est le consensus des membres du conseil de ratifier la nouvelle politique lors de la prochaine réunion publique datée le 21 février.

3.2. Déneigement et frais de carburant

Le DG informe le groupe qu'une demande d'évaluation de contrat est survenue d'entrepreneurs qui entretiennent les routes, pour refléter l'augmentation dans le coût du diesel.

Le DG propose de bonifier les contrats de 10% sur les dépenses de diesel, pour les mois de janvier, février et mars.
Après discussion, les membres du conseil demandent d'obtenir les données de coût de diesel, des entrepreneurs.

Le DG fera un suivi.

3.3. Demande de l'Association de recherche et de sauvetage au sol Acadie-Chaleur

Le DG informe le groupe que l'Association de recherche et de sauvetage d'Acadie-Chaleur recherche un endroit pour héberger un camion. Il mentionne que la municipalité a des garages non utilisés.

Les membres du conseil sont d'accord.

3.4. Demande d'appui financier – Orchestre des jeunes du Nouveau-Brunswick

Cet item fut discuté avec 3.5

3.5. Demande d'appui financier – Carrefour Étudiant Beresford (10 km Chaleur)

La directive des membres du conseil est de traiter les demandes financières habituelles (de chaque ancienne municipalité respective) à l'interne.

Les autres demandes seront discutées lors de l'exercice budgétaire à l'automne 2023. Une politique sera créée pour les demandes de dons.

3.6 – Formation sur la Gouvernance locale 2023 à Fredericton

Cet item fut ajouté avant la réunion. Le DG mentionne qu'une session en présentiel sera offerte à Fredericton, le 31 mars, il demande aux membres du conseil qui veulent assister à cette rencontre d'aviser la greffière pour qu'elle puisse faire les inscriptions et réservations d'hôtel.

3.7 – Page Facebook de la ville de Belle-Baie

Cet item fut ajouté avant la réunion. Le DG propose de faire une publication sur la page Facebook pour aviser le public qu'un comité provisoire est mis en place pour discuter la question du bilinguisme des publications.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance fut levée à 21 h 11.

X

Wanda St-Laurent
Greffière municipale